

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPORTIVE EXTRAORDINAIRE SWIMMING DU 15 JUIN 2023

LIEU : MAISON DU SPORT, ITTIGEN
ORGANISATEUR : FÉDÉRATION SUISSE DE NATATION (FSN)
PRÉSIDENTE : JONAS KISSLING, DIRECTEUR SPORTIF SWIMMING A.I.
DURÉE : 18:00 – 18:47
PROCÈS-VERBAL : TANJA SCHÄREN

1. BIENVENUE

Jonas Kissling (JK), en tant que directeur sportif Swimming ad intérim, souhaite la bienvenue aux délégués et aux membres d'honneur présents.

2. CONSTITUTION DE L'ASSEMBLÉE

L'invitation et l'ordre du jour de l'AS e.o. ont été envoyés le 23 mai 2023. Ce même jour, tous les documents nécessaires ont été publiés sur le site Internet de Swiss Aquatics.

Conformément à l'art. 44 des statuts, l'assemblée a été convoquée dans les délais et en bonne et due forme, et le quorum est atteint.

3. ÉLECTION DES SCRUTATEUR·TRICE·S

Les scrutateurs suivants sont proposés aux délégué·e·s :

- Daniel Laube, Region Zentralschweiz West
- Nathanael Lüthi, Swim Regio Solothurn

Décision : Les scrutateurs sont élus à l'unanimité.

SPONSORS



PARTNERS



NATIONAL PARTNERS



4. PROPOSITIONS ET AFFAIRES RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE SPORTIVE

PROPOSITION :

Autorisation à la direction de Swiss Aquatics Swimming d'adapter les règlements, par analogie avec les règlements de World Aquatics et de la LEN

Nom du règlement :	RÈGLEMENT 3.1: Règlement de compétition de natation
Article + Paragraphe :	Divers
Requérant (Club / Organe):	Direction sportive Swimming

World Aquatics et la LEN ont récemment apporté diverses modifications à leurs règlements. Les fédérations membres de World Aquatics et de la LEN sont tenues d'intégrer ces changements dans leurs règlements. Jusqu'à présent, ces modifications n'ont pas encore pu être intégrées dans les règlements actuels de Swiss Aquatics Swimming.

Afin de ne pas devoir attendre la prochaine assemblée sportive ordinaire, la direction sportive de natation demande une autorisation pour implémenter ces changements dans ses propres règlements.

Cette autorisation se limite à tous les changements de World Aquatics et de la LEN qui ont été communiqués jusqu'au 15 juin 2023. Celles-ci seront intégrées au fur et à mesure dans les règlements existants et, une fois l'implémentation terminée, des informations seront publiées sur le site web de Swiss Aquatics

Décision : La proposition est approuvée à l'unanimité.

5. ÉLECTION DU DIRECTEUR SPORTIF SWIMMING POUR LE MANDAT JUSQU'À L'ANNÉE 2025

PROPOSITION D'ÉLECTION À SCRUTIN SECRET :

Ruth Neuhaus du Verein Wassersport Bärenswil propose de procéder à une élection à scrutin secret. Cette motion d'ordre est soumise au vote.

Décision : Avec 26 voix pour et 49 voix contre, la proposition est refusée.

Les candidats suivants se proposent à l'élection :

- Beat Hugenschmidt, proposé par le SV beider Basel
- Tom Gartmann, proposé par l'association régionale RZO

Beat Hugenschmidt obtient 74 voix

Tom Gartmann obtient 65 voix

Décision : Beat Hugenschmidt est donc élu nouveau directeur sportif Swimming.

REMERCIEMENTS

JK félicite le directeur sportif nouvellement élu et remercie toutes les personnes présentes de leur participation et de leur engagement pour la natation.

WAHLPROTOKOLL

Wahl des Sportdirektors Swimming vom 15.06.2023

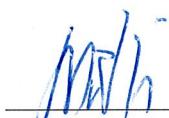
TOM GARTMANN ERHÄLT 65 STIMMEN

BEAT HUGENSCHMIDT ERHÄLT 74 STIMMEN

Somit ist Beat Hugenschmidt als neuer Sportdirektor Swimming gewählt.

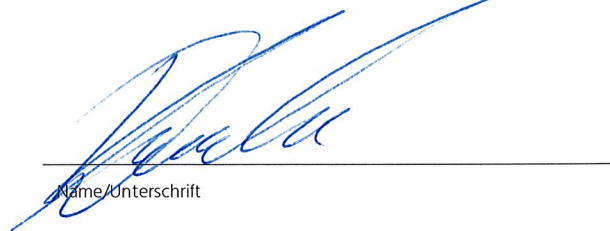
Mit ihrer Unterschrift bestätigen die Stimmzähler:innen dieses Resultat.

Stimmzähler:in 1 Nathanael Lüthi



Name/Unterschrift

Stimmzähler:in 2 Daniel Laube



Name/Unterschrift

Stimmzähler:in 3

Name/Unterschrift

Stimmzähler:in 4

Name/Unterschrift